

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Avril 2016

Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Haute-Garonne



Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Haute-Garonne, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France.

La Haute-Garonne, avec un taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans de **28,9%** (contre 31,6%) en moyenne au plan national est éligible à l'IEJ. Le taux d'activité des jeunes est également plus faible qu'au plan national (39,2% contre 43,6%). Cela est pour partie lié au nombre important d'étudiants. Ce territoire se caractérise par un **niveau de formation des jeunes relativement élevé** (30% des jeunes ayant terminé leurs études en 2012 ont un niveau d'études supérieur (22% en France métropolitaine)).

En 2014, **20 200 jeunes** de 15-24 ans entrent dans la catégorie des jeunes « NEET ».

Au total, le territoire de la Haute-Garonne a bénéficié d'une enveloppe de **9,3 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **5,1 millions d'euros sont gérés par le Conseil régional** et **4,2 millions d'euros par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ de l'Etat).



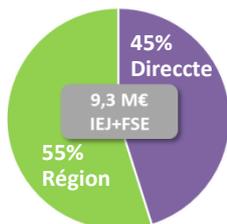
Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

- 622** millions d'euros IEJ-FSE
- 16** territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)
- 1** Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat
- 12** Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

Données clés

9,3 millions d'euros IEJ-FSE en Haute-Garonne



5,1 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional

IEJ	FSE	Contrepartie régionale
2,5 M€	2,5 M€	~2,5 M€

4,2 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Direccte

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
2,1 M€	2,1 M€	0,4 M€



Les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement, par le Conseil régional comme par la Direccte

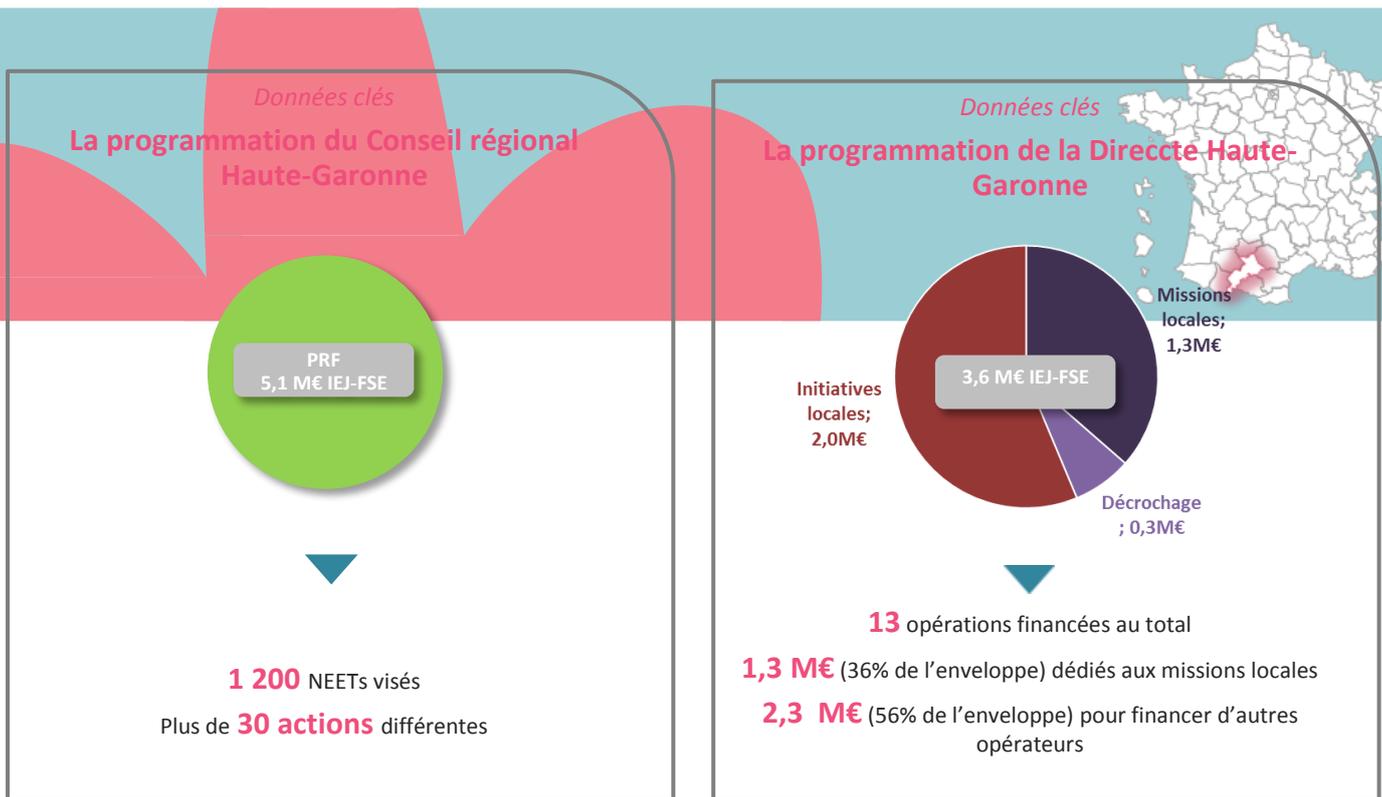
Pour agir vite auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Haute-Garonne, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit par le Conseil régional (programmation de 100% de l'enveloppe au 31/12/2015), comme par la Direccte (86% de l'enveloppe programmée). Cette programmation rapide tient notamment au **choix des dispositifs qui ont été financés dans le cadre de l'IEJ**.

Pour le **Conseil régional**, l'enveloppe IEJ-FSE a ainsi été fléchée en intégralité vers le **Programme Régional de Formation**, et notamment vers deux dispositifs susceptibles d'accueillir de nombreux jeunes NEETs :

- **Le dispositif « Parcours d'orientation et d'insertion » (POI)**, qui permet notamment de réaliser des remises à niveau dans l'optique d'intégrer ensuite un parcours pré-qualifiant ou qualifiant.
- **Un dispositif diplômant** permettant de construire un parcours progressif avec un accès à la pré-qualification et à la qualification. Les personnes issues des POI sont prioritaires pour entrer dans ce programme.

Pour la **Direccte**, l'enveloppe IEJ-FSE a quant à elle été programmée dans le cadre de **2 appels à projets distincts** destinés aux opérateurs du territoire :

- L'un sur l'accompagnement renforcé des jeunes « **Proposer un parcours d'accompagnement 'Priorité à l'autonomie'** ».
- Un second « **Proposer un parcours d'accompagnement 'Réussite apprentissage'** », qui s'est révélé infructueux.



L'IEJ a principalement été mobilisée sur deux axes : faciliter l'accès à la qualification des NEET et promouvoir un accompagnement renforcé

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **20 200 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Haute-Garonne. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Haute-Garonne, le **Conseil régional** vise à atteindre **1 200 jeunes NEET dans le cadre de son Programme Opérationnel**. Il est difficile d'apprécier l'ambition de cet objectif faute de références historiques précises sur le nombre de NEET positionnés sur les actions financées dans le cadre du PRF et faute de données sur le nombre d'entrées de jeunes NEET en 2015 sur ces actions.

Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Direccte**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total **3 926 NEET**. A fin 2015, **1 338 participants** sont recensés sur les actions, principalement sur les opérations menées par les missions locales. L'atteinte de la cible fixée pour chaque opérateur est difficile à estimer à ce stade. Pour les missions locales, le risque semble plus maîtrisé, d'autant plus qu'elles ont la possibilité de cumuler pour un même jeune un



Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Haute-Garonne

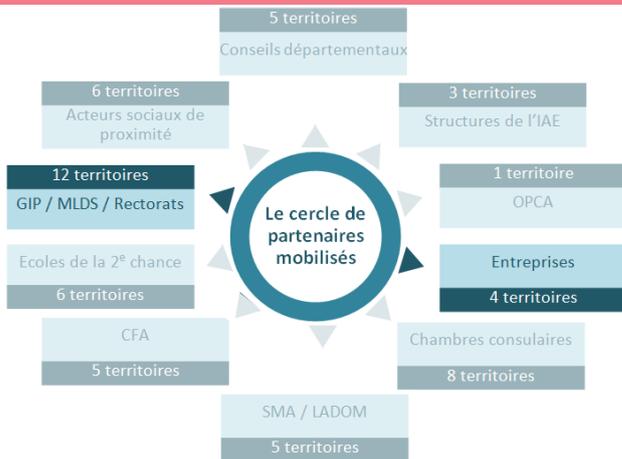
PO régional	1200 jeunes NEET ciblés NC participants
Actions Direccte	3 926 jeunes NEET ciblés 1 338 participants

accompagnement IEJ avec le CIVIS. Les autres opérations ont démarré souvent plus tardivement. Ces actions peuvent entrer en concurrence avec celles portées par les missions locales ou faire face à des risques de saturation compte tenu de l'importance de l'offre mobilisable sur le territoire auprès des jeunes NEET.



Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?

Les opérateurs (hors missions locales) mobilisés dans le cadre de l'IEJ en Haute-Garonne



Pour le **Conseil régional**, la programmation de l'IEJ ne s'est pas élaborée à partir d'objectifs en termes d'innovation ou de mise en place de nouvelles actions.

Le choix a été de sécuriser la programmation en mobilisant des actions du Programme Régional de Formation.

La programmation de la **Direccte** Haute-Garonne introduit davantage de « nouveautés ». Dans les faits, **de nouveaux opérateurs** – que cela soit sur le champ du FSE ou sur le champ des actions accès à l'emploi ou à la qualification – sont effectivement mobilisés. Ces opérateurs sont également **porteurs de nouveauté** que cela soit en termes de **nouvelles actions** qui peuvent enrichir l'offre de services territoriale pour les jeunes, ou en termes **d'évolution de leur propre champ d'action**. En revanche, il apparaît que certains acteurs mobilisés via l'IEJ sur d'autres territoires ne le sont pas en Haute-Garonne, **en particulier ceux intervenant dans le champ du repérage, les acteurs sociaux de proximité ou encore le Conseil départemental**. Les chambres consulaires ne sont également pas mobilisées, ni sur la thématique de l'apprentissage (l'appel à projets sur le sujet s'est révélé infructueux) ni sur celle de l'entrepreneuriat (pas d'appel

à projets spécifique sur ce thème).

Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le **financement d'ETP « dédiés »**, l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). Pour le **Conseil régional**, les deux dispositifs visés par l'IEJ dans le cadre du PRF prévoient **des parcours personnalisés et privilégient un accompagnement très qualitatif**. Pour la **Direccte** , la quasi-totalité de l'enveloppe a été consacrée à des actions d'accompagnement lorsque sont cumulées les opérations des missions locales et des autres opérateurs. **Les actions dites de « repérage » de jeunes NEET ont en revanche été moins investies** (les acteurs sociaux de proximité, pouvant intervenir dans le repérage de nouveaux jeunes NEET non accompagnés, n'ayant pas été mobilisés).

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

De fait, les **deux dispositifs retenus par le Conseil régional pour l'IEJ intègrent la notion de parcours** puisque chacun d'eux vise l'accès à une qualification après avoir résolu différents freins et après avoir, le cas échéant, des actions de remise à niveau. Le passage entre les deux types de parcours est prévu, les bénéficiaires du « Parcours d'Orientation et d'Insertion » étant prioritaires pour intégrer le parcours diplômant par la suite.

Du côté de la **Direccte** , il n'y a pas eu, comme cela s'est fait sur d'autres territoires (par exemple en Champagne-Ardenne), une réflexion et une construction en amont de parcours d'insertion entre opérateurs (que ceux-ci soient financés par le Conseil Régional ou par la Direccte). En revanche, la Direccte a souhaité, via la **mise en place d'un comité technique IEJ régulier associant tous les opérateurs**, favoriser le maillage entre acteurs afin que ceux-ci soient en capacité d'orienter au mieux les jeunes en en fin de prestations.

Par ailleurs, **Direccte** et **Conseil régional** ont délivré des messages apparemment suffisamment clairs sur les possibilités de « cumul de dispositifs » contrairement à d'autres territoires. La règle selon laquelle les personnes peuvent bénéficier de plusieurs actions financées dans le cadre de l'IEJ, dès lors que ces actions ne poursuivent pas le même objet, semble relativement bien appropriée par les différents acteurs rencontrés.

La notion de parcours en Haute-Garonne apparaît finalement comme plus implicite qu'explicite. Les autorités de gestion n'ont pas formellement prévu la construction de parcours entre opérateurs (ce qui évidemment n'exclut pas les parcours au sein d'un même opérateur).



L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

En Haute-Garonne, les données disponibles sur les jeunes atteints grâce à l'IEJ ne concernent que les actions financées par la **Direccte** (données saisies dans le logiciel de suivi « Ma démarche FSE »).

Les premières données issues de Ma Démarche FSE donnent de premières indications sur le profil des publics atteints grâce à l'IEJ. Sur la base des 1 338 participants entrés dans les opérations au 31/12/2015 sur le périmètre des opérations du volet déconcentré en Haute-Garonne, il apparaît que les jeunes NEETs qui ont bénéficié des actions financées dans le cadre de l'IEJ **sont moins qualifiés** que la moyenne des participants à l'échelle du PO national IEJ. Ils sont également plus nombreux à vivre dans un ménage où personne n'est en emploi et à connaître des difficultés de logement. Ils bénéficient aussi un peu plus souvent d'une reconnaissance officielle d'un handicap.

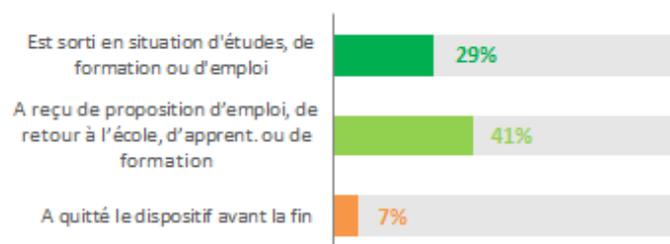
Si on se réfère aux profils des publics des missions locales, en 2014, le même constat peut être fait. Les deux missions locales du département ont pris en charge en premier accueil 8 412 jeunes, dont (respectivement) 53% et 53,56% avaient un niveau de qualification V et infra (CITE 0-2). Sur l'IEJ des actions du volet déconcentré du PO national 61,2% des participants ont un niveau de qualification V et infra.

Au 31 décembre 2015, **les résultats en matière d'insertion apparaissent positifs** au regard des objectifs fixés dans le cadre du PO national. Ces données ne sont que très partielles à ce stade (267 sorties pour 1 338 participants, soit 20% de sorties à fin décembre 2015). En Haute-Garonne, **43%** des jeunes NEET sortis d'une action financée par l'IEJ dans le cadre du volet déconcentré ont accédé à l'emploi, ont repris une formation ou des études à l'issue de leur participation (4% ont accédé à l'emploi durable, 16% à un autre type d'emploi, et 23% à une formation ou ont repris des études). Ce taux de sorties positives est largement supérieur aux objectifs

Données clés

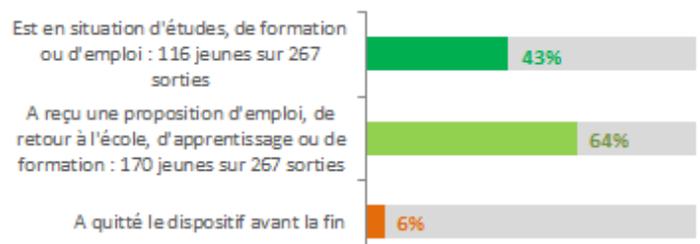
Les premiers résultats sur les actions financées par la Direccte

Objectifs en matière de sorties fixés par le PO national



300 000 jeunes

Sorties au 31/12/2015 sur les actions de la Direccte



Echantillon de 1338 participants

fixés par le PO national IEJ, et proche des résultats observés à l'échelle nationale pour l'ensemble du PO (42% de sorties positives observées à fin décembre 2015).



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

Sur le plan de la gouvernance locale des politiques de l'emploi et de la jeunesse, l'IEJ a **été l'occasion de mettre en place des premières rencontres et réunions** associant sur un plan départemental d'une part plusieurs acteurs institutionnels (Direccte, Conseil Régional, Département, Pôle Emploi) mais également les opérateurs mobilisés dans le cadre d'IEJ (les opérateurs mobilisés par la Direccte). Si ces premières rencontres, et l'animation territoriale mise en œuvre à cette occasion gagneraient à être renforcées, elles n'en constituent pas moins un premier pas vers une gouvernance politique emploi jeunes. En Haute-Garonne (comme sur les autres territoires éligibles), le **Conseil régional** et la **Direccte** ont ainsi établi des « **lignes de partage** » visant à définir les périmètres d'intervention de chacun. Ces lignes de partage constituent avant tout des lignes de séparation, qui font office de **référentiel dans le cadre des instances de programmation** (elles visent à s'assurer que chacun finance des projets sur son champ de compétences et doivent permettre d'éviter les double financements). Elles ne sont toutefois pas suffisantes pour s'assurer d'une bonne articulation des actions entre elles sur le terrain. Comme sur la plupart des territoires concernés par l'IEJ, l'animation et la régulation territoriale de l'offre, pour faire émerger de nouveaux porteurs, pour s'assurer de la bonne compréhension de l'IEJ et du maillage des opérations, **font partie des points de progression**.

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Haute-Garonne

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme (dès 2016 pour améliorer la mise en œuvre et optimiser les résultats)	Moyen terme (dans le cas d'un renouvellement de l'IEJ)
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEETs de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	Direccte et Conseil Régional	Finaliser la programmation en investissant des actions qui permettraient de maximiser les impacts attendus et de répondre aux enjeux d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> Développer des actions relatifs au repérage des publics afin de rééquilibrer l'ensemble de l'offre financée dans le cadre de l'IEJ et d'alimenter les différents opérateurs Mobilisation des acteurs de la sphère sociale, des réseaux de soutien à l'entrepreneuriat et du monde économique, etc. (dans une optique potentielle de renouvellement des approches) 	X	X
		Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc.		X
		Faciliter un pilotage commun d'IEJ entre le service FSE, le service emploi /jeunesse et l'unité territoriale pour la Direccte	X	

	Direccte et Conseil Régional	Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de parcours intégrés)		X
		Adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage et l'accompagnement de nouveaux partenaires en s'appuyant sur un diagnostic territorial plus poussé		X
	Conseil Régional	Mise en place d'un appel à projets spécifique en prenant en compte les délais inhérents à ce type de démarche		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional			X	
Pilotage des impacts et des résultats	Conseil Régional	Mettre en place des passerelles entre les différents systèmes d'information existants de manière à être en capacité de produire des données fiables et consolidées pour IEJ	X	
		Faciliter la mise en œuvre de Synergie pour produire des données fiables sur IEJ		X
	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (actions relevant de la catégorie « initiatives ») en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi) ainsi que le profil du public atteint	X	
		Faire le bilan de l'IEJ et du positionnement de l'action conduite par le GIP (Direccte)	X	
		Produire un état des lieux pour le Conseil Régional de la consommation réelle des places sur les dispositifs visés	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Mettre à profil les réunions techniques existantes avec les opérateurs pour mieux articuler les différentes offres de services et favoriser la mise en place de parcours entre opérateurs.	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)



LANGUEDOC
ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI
PYRÉNÉES



Capgemini Consulting

